

## Antibiothérapie : mise en œuvre et signification de l'EUCAST 2021

Le « European Committee on Antimicrobial Susceptibility Testing » (EUCAST) réexamine régulièrement, afin de les adapter périodiquement au besoin, les directives concernant les tests « SIR » de détection des résistances, de sorte à assurer des antibiothérapies ciblées optimales. Ces modifications influent sur l'interprétation des résultats, les options thérapeutiques et la posologie des antibiotiques.

L'EUCAST a redéfini la catégorie « I » des tests de la résistance aux antibiotiques. Depuis le 01.01.2019, date d'entrée en vigueur des tableaux de valeurs limites EUCAST 9.0, les évaluations « S » et « I » tiennent explicitement compte d'aspects posologiques et / ou de la concentration des antibiotiques au site d'action prévu. Le nouvel « I » (Increased) signifie « sensible lors d'une exposition accrue/d'une dose accrue de l'antibiotique » et « S » signifie « sensible à la dose standard ». « R » continue à signifier « Résistant ». Par conséquent, les antibiotiques ayant la propriété « I » peuvent être utilisés à condition qu'ils soient administrés à une dose accrue.

Conformément à la nouvelle définition de SIR, quelques valeurs de référence ont également été adaptées. La mise en œuvre de la nouvelle définition d'« I » apparaît en particulier dans la nouvelle version du tableau des valeurs seuils EUCAST v.11.0 de 2021.

Dans le présent RiPort, des exemples sélectionnés illustrent les principales modifications et ce qu'elles signifient sur le plan clinique.

L'EUCAST et le Comité suisse de l'antibiogramme (CSA) recommandent désormais une posologie accrue pour des combinaisons sélectionnées d'antibiotiques et de pathogènes afin d'atteindre une bonne réponse au traitement. Ceci s'applique à des pathogènes sans mécanismes acquis de résistance (« types sauvages »). Il en résulte une modification des anciens schémas de résistance connus, ainsi que montré pour *Pseudomonas aeruginosa* (Tab. 2), *Staphylococcus aureus* (Tab. 3) et *Enterococcus* spp. (Tab. 4), sans que cela soit associé à une augmentation globale des résistances. Pour certaines combinaisons antibiotique-pathogène, les valeurs seuils sont de telle sorte que la catégorie « S » (= « sensible ») n'est plus possible.

En plus des adaptations mentionnées, le tableau des valeurs seuils EUCAST v.11.0 distingue entre les indications « méningite » et « non méningite » pour certaines combinaisons antibiotique-pathogène. Cela permet d'identifier un traitement plus ciblé conformément à l'indication. La transmission des informations cliniques correspondantes au laboratoire est indispensable pour pouvoir profiter de ces nouvelles précisions.

### TABLEAU 1 : DÉFINITIONS EUCAST DE SIR

#### Ancienne définition (jusqu'en 2018)

#### **S = sensible**

Un micro-organisme est défini comme sensible si un succès thérapeutique est hautement probable avec le degré d'activité antimicrobienne atteint.

#### **I = intermédiaire**

Un micro-organisme est défini comme étant de sensibilité intermédiaire si un succès thérapeutique est incertain avec le degré d'activité antimicrobienne atteint.

#### **R = résistant**

Un micro-organisme est défini comme résistant si un échec thérapeutique est hautement probable avec le degré d'activité antimicrobienne atteint.

#### Nouvelle définition (depuis 2019)

#### **S = sensible à la dose standard**

Un micro-organisme est défini comme sensible si un succès thérapeutique est hautement probable avec le degré d'activité antimicrobienne atteint.

#### **I = sensible à dose accrue**

Un micro-organisme est défini comme étant sensible à exposition / dose accrue (\*Increased) si un succès thérapeutique est hautement probable lors d'une exposition accrue au médicament, obtenue par un ajustement correspondant de la dose du médicament ou de sa concentration au site d'action.

#### **R = résistant**

Un micro-organisme est défini comme résistant si un échec thérapeutique est hautement probable même lors d'une exposition accrue au médicament.

**TABLEAU 2: PSEUDOMONAS AERUGINOSA, TYPE SAUVAGE**

Antibiotiques	Ex. clinique (mg / l)	JUSQU'EN 2019 (VERSION 9.0)		Interprétation	DEPUIS 2021 (VERSION 11.0)		Interprétation
		Valeurs seuils de CMI (mg / l)			Valeurs seuils de CMI (mg / l)		
		S ≤	R >		S ≤	R >	
Pipérazilline-tazobactam	8	16	16	<b>S</b>	0.001	16	<b>I</b>
Ceftazidime	4	8	8	<b>S</b>	0.001	8	<b>I</b>
Céfépime	2	8	8	<b>S</b>	0.001	8	<b>I</b>
Imipénème	2	4	4	<b>S</b>	0.001	4	<b>I</b>
Méropénème (non méningite)	≤ 0.25	2	8	<b>S</b>	2	8	<b>S</b>
Méropénème (méningite)	≤ 0.25	-	-	-	2	2	<b>S</b>
Ciprofloxacine	≤ 0.25	0.5	0.5	<b>S</b>	0.001	0.5	<b>I</b>
Gentamicine	≤ 1	4	4	<b>S</b>	-	-	<b>-*</b>
Amikacine	≤ 2	8	16	<b>S</b>	16	16	<b>S</b>
Tobramycine	≤ 1	4	4	<b>S</b>	2	2	<b>S</b>

L'absence d'«I» signifie qu'aucun traitement à haute dose n'est défini (amikacine, tobramycine).

\* Pas de valeurs seuils pour la gentamicine: preuves insuffisantes que l'organisme soit une bonne cible pour le traitement par cet antibiotique.

Les valeurs entre parenthèses «( )» sont basées sur les données ECOFF (epidemiological cut-off) pour les espèces significatives. Ces valeurs ne permettent pas une affirmation directe concernant l'efficacité clinique. Un traitement en association avec un autre médicament efficace peut toutefois être envisagé dans certaines situations. (EUCAST 2021, v.11.0)

**TABLEAU 3: STAPHYLOCOCCUS AUREUS, TYPE SAUVAGE**

Antibiotiques	Ex. clinique (mg / l)	JUSQU'EN 2019		Interprétation	DEPUIS 2020 (VERSION 10.0)		Interprétation
		Valeurs seuils de CMI (mg / l)			Valeurs seuils de CMI (mg / l)		
		S ≤	R >		S ≤	R >	
Ciprofloxacine	≤ 0.5	1	1	<b>S</b>	0.001	1	<b>I</b>
Gentamicine	≤ 0.5	1	1	<b>S</b>	(1)	(1)	<b>S</b>

**TABLEAU 4: ENTEROCOCCUS SPP., TYPE SAUVAGE**

Antibiotiques	Ex. clinique (mg / l)	JUSQU'EN 2019		Interprétation	DEPUIS 2020 (VERSION 10.0)		Interprétation
		Valeurs seuils de CMI (mg / l)			Valeurs seuils de CMI (mg / l)		
		S ≤	R >		S ≤	R >	
Ampicilline	<0.125	4	8	<b>S</b>	4	8	<b>S</b>
Imipénème	0.25	4	8	<b>S</b>	0.001	4	<b>I</b>
Méropénème	-	-	-	<b>R</b>	-	-	<b>R</b>

Toutes les modifications ainsi que les directives correspondantes au sujet des posologies accrues sont disponibles publiquement sur le site Internet de l'EUCAST:



EUCAST  
Tableau posologique v.11.0



RISCH.CH

**Références**

<http://www.eucast.org>  
swissmicrobiology SAC The Swiss Antibigram Committee has issued a position paper to help Swiss clinical microbiology labs to implement EUCAST 2019 guidelines.